

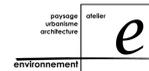


Commune de Néviau
Aude
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Plan de Zonage Village

éch 1 : 2000

Elaboration PLU	11-07-2017	12-02-2019			4.2
Elaboration POS	19-12-1983	05-12-1985	05-03-1990	03-07-1990	
Procédure	Prescription	Délibération arrêtant le projet	Publication	Approbation	



atelier e - Les Perdigals 11510 Treilles - tél : 04 68 45 72 80 - fax 04 68 45 61 95 - mail : contact@atelier-e.com

Légende zonage

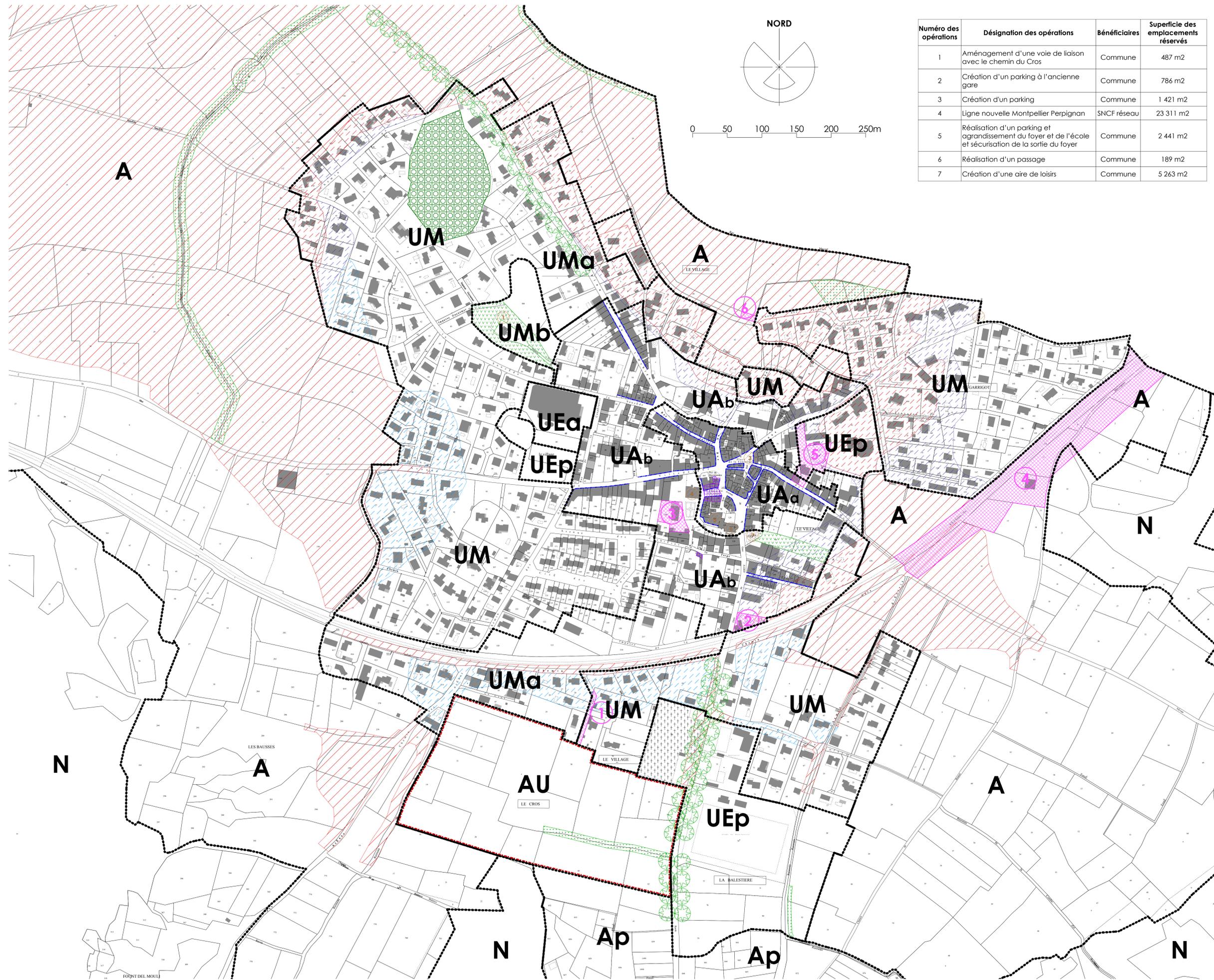
- UAa** Zone urbaine bourg ancien
- UA_b** Zone urbaine faubourg
- UE_p** Zone urbaine équipement public
- UEa** Zone urbaine activités
- UM** Zone urbaine mixte
- UMa** Zone urbaine mixte assainissement autonome
- UM_b** Zone urbaine mixte hauteur limitée
- AU** Zone future opération d'ensemble
- AUa** Zone future activités
- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole à valeur paysagère
- N** Zone naturelle

Légende zones spécifiques

- Emplacement réservé
- Secteur soumis à une OAP
- Secteurs de mixité fonctionnelle définis en application de l'article R151-37 du CU
- Implantation obligatoire des constructions en ordre continu
- Éléments du Paysage à Préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Éléments du Patrimoine à Préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Espace du paysage à Préserver au titre de l'article L151-19 du CU
- Espace de biodiversité à Préserver au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé

Risque d'inondation PPRI de l'Orbieu

- RI 1-CR aléa fort (zone urbanisée)
- RI 2-CR aléa faible (zone urbanisée)
- RI 3-CR aléa indifférenciée (zone non urbanisée)
- RI 4-CR aléa hydrogéomorphologique (zone urbanisée)



Numéro des opérations	Désignation des opérations	Bénéficiaires	Superficie des emplacements réservés
1	Aménagement d'une voie de liaison avec le chemin du Cros	Commune	487 m ²
2	Création d'un parking à l'ancienne gare	Commune	786 m ²
3	Création d'un parking	Commune	1 421 m ²
4	Ligne nouvelle Montpellier Perpignan	SNCF réseau	23 311 m ²
5	Réalisation d'un parking et agrandissement du foyer et de l'école et sécurisation de la sortie du foyer	Commune	2 441 m ²
6	Réalisation d'un passage	Commune	189 m ²
7	Création d'une aire de loisirs	Commune	5 263 m ²